

<https://paulini.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article631>

Concours d'énigmes mathématiques

- Les disciplines - Mathématiques - Archives - Archives 16-17 - Défis et concours 16-17 - Concours Enigmes dec -

Date de mise en ligne : mardi 29 novembre 2016

Copyright © Collège Asa Paulini - Tous droits réservés

L'énigme de cette semaine est :

Partant du département de ton choix sur la carte ci-jointe, tu dois te déplacer en allant d'un département à l'autre, en respectant les deux règles suivantes :

- on ne peut passer d'un département à un département suivant que si ces deux départements ont une frontière commune.
- on ne peut passer d'un département à un autre que si le numéro de ce dernier est supérieur à celui du département précédent.

Ainsi, tu peux en partant du n°22, effectuer le parcours : 22, 35, 44, 49, 53, 61, 72. Arrivé au n°72, tu dois t'arrêter : aucun département de numéro supérieur à 72 n'a de frontières communes avec ce département.

Question :

Quel est le plus long parcours (en départements) que l'on puisse effectuer en respectant ces deux règles si on part de l'Allier n°3 ?

Des exemplaires papier de la carte sont disponibles auprès de ton professeur de mathématiques.

Bonne recherche à tous, amusez-vous !

[Cliquez ici pour remplir le formulaire et donner votre réponse à l'énigme n°3.](#)

La réponse de l'énigme 2 est affichée sur le panneau de la vie scolaire et est aussi disponible auprès de votre professeur de mathématiques.